

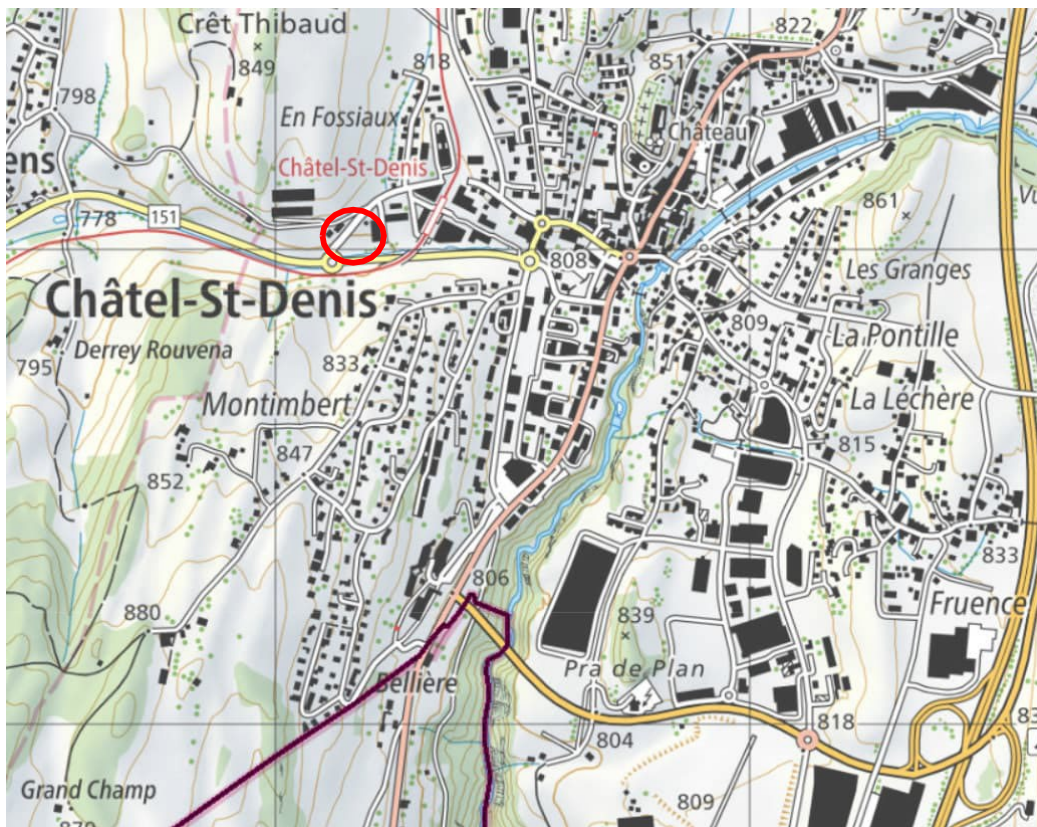


CHÂTELSTDENIS

Ville d'énergies

Centre de tri « En Fossiaux »

GUIDE D'UTILISATION POUR LES MENAGES



Centre de tri En Fossiaux
Route de Palézieux 175
1618 Châtel-St-Denis

Contacts :
Responsable : 079 331 08 80
Chef de voirie : 079 557 04 31

Préambule

Le centre de tri communal est situé « En Fossiaux ». Selon le règlement en vigueur, nous acceptons les déchets et les quantités **qui proviennent d'un ménage et non ceux provenant d'une transformation ou d'un chantier**. Ceux-ci ne seront pas admis dans le centre de tri.

Nous vous remercions de bien vouloir appliquer les directives du présent guide. Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site internet communal : www.chatel-st-denis.ch

Taxes communales (selon le règlement d'exécution relatif à la gestion des déchets, valable dès le 01.06.2022)

Taxes de base annuelles (hors TVA) Art. 4

Fr. 50,00	par personne de 21 à 84 ans
Fr. 50,00	par résidence secondaire et place de camping
Fr. 250,00	par industrie, artisan et commerce
Fr. 100,00	par bureau, art et métier

Taxes pour sacs jaunes officiels de la Commune (y.c. TVA) Art. 5

Fr. 1,20	par sac de 17 litres
Fr. 2,20	par sac de 35 litres
Fr. 3,20	par sac de 60 litres
Fr. 5,00	par sac de 110 litres

Achat dans les divers commerces de la Commune, ainsi qu'à la déchetterie.

Taxes pour sacs plastiques transparents officiels (y.c. TVA)

Fr. 1,00	par sac de 17 litres
Fr. 1,60	par sac de 35 litres
Fr. 2,40	par sac de 60 litres
Fr. 4,00	par sac de 110 litres

Achat des sacs transparents officiels à la déchetterie uniquement. Les sacs transparents achetés dans les commerces doivent ensuite être ramenés dans les mêmes commerces.

Horaires d'ouverture du centre de tri

Le « Laissez-passer » est obligatoire pour accéder à la déchetterie. Veuillez l'emporter avec vous lors de vos déplacements à la déchetterie.

<u>Jours</u>	<u>Hiver</u> (du 01.11 au 31.03)	<u>Été</u> (du 01.04 au 31.10)
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00
Mercredi	13h30 – 18h00	13h30 – 18h00
Judi	Fermé	Fermé
Vendredi	13h30 – 18h00	13h30 – 18h00
Samedi	08h00 – 11h30 et 13h30 – 15h00	08h00 – 11h30 et 13h30 – 16h00

Emplacement des puits à ordures ménagères

Seuls les sacs jaunes officiels de la Ville de Châtel-St-Denis sont acceptés à l'intérieur des puits à ordures ménagères. Toute personne déposant un autre sac est passible d'une amende allant de Fr. 20.- à Fr. 1'000.-. Des contrôles sont régulièrement effectués. Les emplacements sont indiqués en rouge sur la carte ci-après.

Collecte des restes d'aliments crus et cuits (phase test de 09.2022 à 09.2023)

La Ville de Châtel-St-Denis a accepté d'être commune pilote pour le projet GastroVert. Il s'agit d'un système dédié à la méthanisation des déchets alimentaires. Le but est de récolter les restes d'aliments crus et cuits. Ceux-ci doivent être acheminés dans des Twins (conteneurs GastroVert). 20 Twins ont été mis en place à différents endroits de la Commune, le plus souvent à côté de puits à ordures ménagères. Les emplacements sont indiqués en vert sur la carte ci-après.

Afin de pouvoir ouvrir les différents points de collecte (Twins), il est nécessaire de se procurer une carte d'accès (une par ménage). Pour se faire, veuillez vous adresser directement au Contrôle des habitants.

Des bioseaux sont également à disposition à la déchetterie, pour le montant de CHF 5.-/pce. Les sacs compostables adaptés au bioseau sont distribués gratuitement dans les Twins.

Déchets admis au centre de tri, en quantité d'un ménage



Branchages

Coupés, diamètre maximal de 8 cm. Les souches sont interdites. Les branches avec un diamètre supérieur à 8 cm vont dans la benne.



Déchets verts

Gazon et végétaux crus. Les sacs biodégradables ne sont pas admis dans le compost en raison du temps nécessaire à sa biodégradation. Les branches et les tuyas ne sont pas admis dans ces déchets.



Papier et carton

Les briques de lait et les cartons de pizza sont à jeter dans les sacs jaunes.



Déchets encombrants

Fr. 1.-/kilo (si pas triés)

Gros flaconnages dès 5 lt admis. Les petits flaconnages sont à évacuer dans les sacs jaunes ou transparents.



Verre

En vrac, sans capsule ni bouchon. Les miroirs, les doubles et triples vitrages ainsi que les verres blindés sont interdits. Ils sont à jeter dans les DCMI.



Plastiques recyclables

Les plastiques d'emballage et alimentaires peuvent être évacués dans les sacs transparents ou les sacs jaunes (aussi petits flaconnages en-dessous de 5 lt)



PET boissons

Pas de bouteilles d'huile, ni de vinaigre, ni de lait ou de produits cosmétiques.



Matériaux inertes, DCMI

Pas d'emballage en bois et en plastique (miroirs, doubles et triples vitrages et verres blindés) La litière pour chat, non souillée, est admise.



Alu - Fer blanc

Le matériel doit être propre, muni des logos :



Bois

Démonté et sans ferraille. Traverses de chemin de fer et bois imprégnés interdits.



Ferraille et métaux

Acier, fonte, cuivre, étain, zinc, laiton,... Les bouteilles de gaz et les munitions sont interdites.



Pneus

Fr. 5.-/pneu
Fr. 10.-/avec jante

Repris aussi dans les points de vente.



Appareils électroniques et électriques

Repris aussi dans les points de vente.



Frigo - Cuisinière Machine à laver

Repris aussi dans les points de vente.



Ecrans

Repris aussi dans les points de vente.



Capsules Nespresso

Seules les capsules officielles Nespresso sont acceptées.



Huiles minérales et végétales, graisse de coco

Les huiles provenant d'entreprises, de garages ou de restaurants ne sont pas acceptées.



Piles

Repris aussi dans les points de vente.



Batteries

Repris aussi dans les points de vente.

Polystyrène (Sagex)

Uniquement le propre. Les grosses quantités sont reprises chez Swisspor.



Textiles

Tous les vêtements et chaussures doivent être propres et en bon état.



Les flocons verts et les barquettes d'emballage alimentaire doivent être jetés dans les sacs jaunes.

Sale, il doit être :

- jeté dans les sacs jaunes
- payé au poids
- pour une grosse quantité, contacter la SATOM (024/ 472 77 77)



Peintures et solvants

Fr. 3.-/kilo.

Ampoules Tubes néon

Repris aussi dans les points de vente.



Le pain sec

Sans moisissure.



Les médicaments

Repris dans les pharmacies uniquement.



Les produits toxiques

Ils doivent être ramenés chez le fournisseur.



Déchets carnés ou cadavres d'animaux

Centre de collecte à Moudon (021 905 20 57)
Sanima (026 305 22 82)



Les munitions

Contacter la Police cantonale, section Armes (026 305 16 36)

Incinération de déchets

L'incinération de tout type de déchets ménagers est interdite.

Coin KIKIVEU

- Objets mis à disposition gratuitement (pas de vente).
- De la seconde main, mais fonctionnelle.
- Doit partir rapidement.

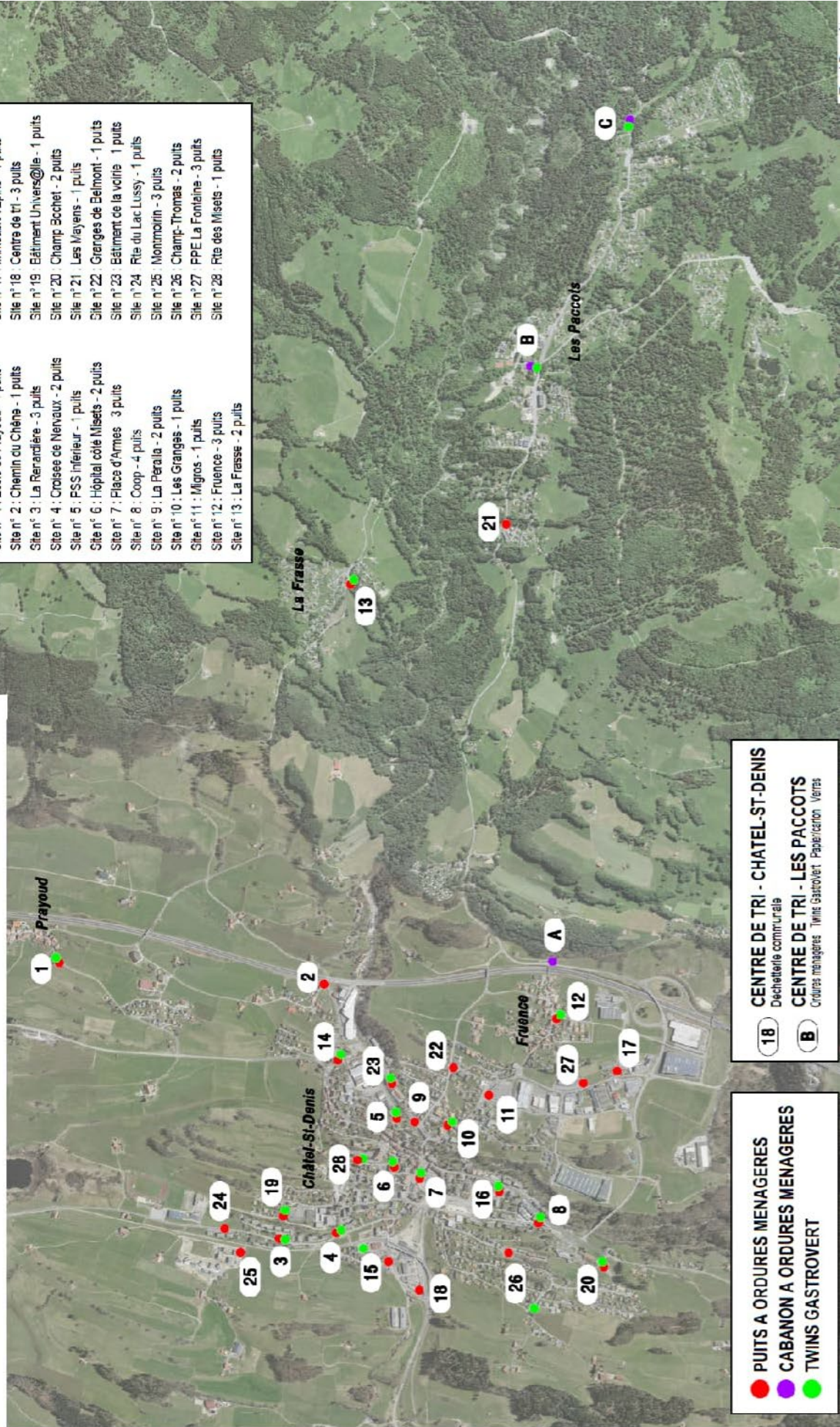
Emplacement des puits à ordures ménagères et des Twins pour les restes d'aliments

Avenue de la Gare 39
Case postale 395
1518 Châtel-St-Denis
TEL 021 / 948 22 13

COMMUNE DE CHATEL-ST-DENIS
Ordures ménagères et Twins GastroVert



CABANONS ET PUIXS A ORDURES MENAGERES	
Site n° A : Chemin du Chaussin - cabanon	Site n° 14 : Chapelle du Bourg - 2 puits
Site n° B : Chemin de l'Ermitage - cabanon	Site n° 15 : Fessiaux - 1 puits
Site n° C : Route des Dailles - cabanon	Site n° 16 : Immeuble Surra - 1 puits
Site n° 1 : Ecole de Prayoud - 1 puits	Site n° 17 : Immeuble l'Épine - 1 puits
Site n° 2 : Chemin du Chêne - 1 puits	Site n° 18 : Centre de tri - 3 puits
Site n° 3 : La Renardière - 3 puits	Site n° 19 : Bâtiment Univers@lle - 1 puits
Site n° 4 : Croisee de Nenuaux - 2 puits	Site n° 20 : Champ Bocchet - 2 puits
Site n° 5 : FSS Inferieur - 1 puits	Site n° 21 : Les Mayens - 1 puits
Site n° 6 : Hôpital côté Misets - 2 puits	Site n° 22 : Granges de Belmont - 1 puits
Site n° 7 : Place d'Armes - 3 puits	Site n° 23 : Bâtiment de la veirie - 1 puits
Site n° 8 : Coop - 4 puits	Site n° 24 : Rte du Lac Lussy - 1 puits
Site n° 9 : La Peralia - 2 puits	Site n° 25 : Montmorlin - 3 puits
Site n° 10 : Les Granges - 1 puits	Site n° 26 : Champ-Thomas - 2 puits
Site n° 11 : Migros - 1 puits	Site n° 27 : FPE La Fontaine - 3 puits
Site n° 12 : Fruence - 3 puits	Site n° 28 : Rte des Misets - 1 puits
Site n° 13 : La Frasse - 2 puits	



18 CENTRE DE TRI - CHATEL-ST-DENIS
Déchetterie communale

B CENTRE DE TRI - LES PACCOIS
Ordures ménagères / Twins GastroVert / Papieration / Verres

● PUIXS A ORDURES MENAGERES

● CABANON A ORDURES MENAGERES

● TWINS GASTROVERT

Merci de votre compréhension
La Commune de Châtel-St-Denis